De :

……………………………………….

……………………………………….

………………………………………

……………………………………….

A :

………………………………………

……………………………………...

………………………………………

Zürich, le 21 janvier 2018

**Demande de congé pour le 12 mars 2018!**

Chère Madame, Cher Monsieur,

Afin de participer à l'événement du 12 mars 2018 organisé à Genève par le Comité de coordination tamoul suisse (STCC), nous, le Comité, vous prions d’accorder un jour de congé.

Motifs: Les arrestations arbitraires, les meurtres, les viols et les enlèvements font partie de la vie quotidienne de nos proches au Sri Lanka. Depuis mai 2009, des actes de génocide contre le peuple tamoul ont eu lieu dans tout le pays, en particulier sur les territoires occupés par l'armée sri-lankaise, au nord et à l'est. Le gouvernement cinghalais et son armée expulsent nos parents et compatriotes en les expropriant des quelques possessions qu'ils leur appartiennent et en promulguant des lois qui leur permettent également d'exproprier les biens des Tamouls vivant à l'étranger.

Nous espérons, grâce à notre solide mobilisation lors de la session du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies, attirer l'attention de la communauté internationale afin d’une part, qu'elle intervienne rapidement en mettant fin au massacre du peuple tamoul au Sri Lanka et d’autre part, qu’elle s’assure que les émigrés tamouls ne soient pas punis par des lois qui violent le droit international.

Vous êtes également la bienvenue à notre manifestation.

Lieu: Place des Nations (UNO), 1202 Genève

Date: 12 mars 2018

Heure: de 14h00 à 18h00

Contact: 078 882 05 96, 078 965 09 18, 079 386 84 62

Nous vous remercions de votre compréhension et de l’accueil que vous réserverez à la présente.

Avec nos meilleures salutations,

............................................. (Nom complet)